

# TEXTE D'INITIATIVE

par [Initiative5G](#) | Oct 13, 2019 | [Info](#)

I La Constitution fédérale du 18 avril 1999 est complétée comme suit:

## **Art. 74a (nouveau) Rayonnements non ionisants**

<sup>1</sup>L'Assemblée fédérale prend des mesures afin que personne ne puisse être exposé à une intensité de rayons non-ionisants de fréquences supérieures à 110 MHz, toutes sources et toutes gammes de fréquences confondues, qui dépasse 0,6 V/m en calcul moyenné et 2 V/m en crête. Des exceptions sont possibles pour des usages militaires et médicaux.

<sup>2</sup>Aucune fréquence supérieure à 6 GHz n'est autorisée pour la téléphonie mobile, échanges de données mobiles inclus.

<sup>3</sup>La valeur DAS maximale autorisée pour un téléphone portable est de 0,2 W/kg pour un usage à l'oreille et de 0,08 W/kg pour le corps entier.

<sup>4</sup>Une amende jusqu'à 100'000 CHF est exigible en cas de violation des alinéas 1, 2 et 3.

II Les dispositions transitoires de la Constitution fédérale sont complétées comme suit:

*Art. 197 ch. 12 (nouveau)*

## **12. Disposition transitoire ad art. 74a (Rayonnements non-ionisants)**

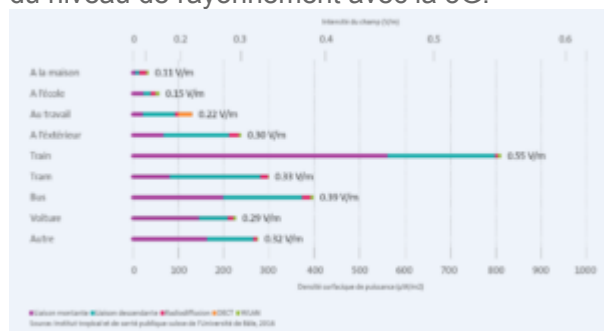
<sup>1</sup>D'ici à l'entrée en vigueur des dispositions légales, le Conseil fédéral édictera, dans un délai d'une année après l'acceptation de l'art. 74a par le peuple et les cantons, les dispositions d'exécution nécessaires.

# LIMITE À 0.6 V/m

par [Initiative5G](#) | Oct 12, 2019 | [Info](#)

## **1. Baisse des valeurs-limites à 0,6 V/m**

En accord avec le [Conseil de l'Europe qui, dans sa résolution 1815](#), préconise de diminuer les niveaux d'exposition aux RNI d'abord à 0.6 V/m puis à 0.2 V/m, nous proposons de baisser les valeurs-limites légales à 0.6 V/m. Nous estimons cette dernière acceptable dans la mesure où 0.6 V/m correspond aux valeurs mesurées actuellement (cf graphique ci-dessous) et que les opérateurs ont promis une baisse du niveau de rayonnement avec la 5G.



Néanmoins, nous souhaitons nous assurer de ces propos en légiférant sur cette question, puisqu'avec 15'000 antennes supplémentaires en Suisse, des débits plus élevés, des millions de nouveaux appareils connectés, et 20'000 nouveaux satellites nous craignons qu'au contraire l'irradiation forcée de la population ne fasse qu'augmenter. Abaisser la valeur-limite à 0,6 V/m se justifie aussi par le fait que les caractéristiques du signal de la 5G s'approchent de celles du wifi, considéré par l'European Academy for Environmental Medicine (EUROPAEM) comme étant dix fois plus nocif que le signal de la 4G (voir tableau ci-dessous). 0,6 V/m est d'ailleurs le seuil à partir duquel on observe un impact significatif sur le fonctionnement des cellules.

Tableau 3: Valeurs indicatives de précaution pour les rayonnements radioélectriques.

Source RF Peak Hold	Exposition de jour	Exposition de nuit	Populations sensibles <sup>1)</sup>
Emission radio (FV)	10'000 µW/m <sup>2</sup>	1000 µW/m <sup>2</sup>	100 µW/m <sup>2</sup>
TETRA	1000 µW/m <sup>2</sup>	100 µW/m <sup>2</sup>	10 µW/m <sup>2</sup>
DVB-T	1000 µW/m <sup>2</sup>	100 µW/m <sup>2</sup>	10 µW/m <sup>2</sup>
GSM (2G) 900 à 1800 MHz	100 µW/m <sup>2</sup>	10 µW/m <sup>2</sup>	1 µW/m <sup>2</sup>
DECT (téléphone sans fil)	100 µW/m <sup>2</sup>	10 µW/m <sup>2</sup>	1 µW/m <sup>2</sup>
UMTS (3G)	100 µW/m <sup>2</sup>	10 µW/m <sup>2</sup>	1 µW/m <sup>2</sup>
LTE (4G)	100 µW/m <sup>2</sup>	10 µW/m <sup>2</sup>	1 µW/m <sup>2</sup>
GPRS (2.5 G) avec FTOCH* (8.33 Hz pulsation)	10 µW/m <sup>2</sup>	1 µW/m <sup>2</sup>	0.1 µW/m <sup>2</sup>
DAB+ (10.4 Hz pulsation)	10 µW/m <sup>2</sup>	1 µW/m <sup>2</sup>	0.1 µW/m <sup>2</sup>
Wi-Fi 2.4/5.6 GHz (10 Hz pulsation)	10 µW/m <sup>2</sup>	1 µW/m <sup>2</sup>	0.1 µW/m <sup>2</sup>

Tiré de «[Lignes directrices 2016 de l'EUROPAEM pour la prévention, le diagnostic et le traitement des sujets atteints de problèmes de santé et de maladies en lien avec les champs électromagnétiques](#)»,

page 32

## TOUTES SOURCES

par [Initiative5G](#) | Oct 11, 2019 | [Info](#)

### 2. Prendre en compte toutes les sources de rayonnements

La législation actuelle ignore de nombreuses sources de RNI pour le calcul du rayonnement effectif perçu par notre organisme. C'est le cas des antennes de moins de 1W et des antennes placées en entreprise. Il est très important de combler ces lacunes car ces sources contribueront de plus en plus à l'augmentation du niveau moyen de rayonnement. Notre initiative inclut également ces dispositifs pour pouvoir protéger efficacement la population dans des lieux publics et sur leur lieu de travail.

## SANTÉ EN DANGER

par [Initiative5G](#) | Oct 10, 2019 | [Info](#)

### 3. L'impact des RNI sur la santé est une certitude

Pour ne citer que cet exemple, [Swisscom explique dans un brevet de 2004, étude à l'appui, que les RNI causent des dommages génétiques et augmentent le risque de cancer](#). De nombreuses études démontrant la dangerosité des RNI existent mais sont systématiquement minimisées et ignorées pour des raisons politiques et économiques. Nous estimons qu'il est inacceptable de prendre le risque de rendre une partie de la population malade pour une technologie dont l'usage relève majoritairement du divertissement. Aucune étude n'existe en Suisse mais [en France, les autorités estiment que 10% de la population consulte pour des problèmes de santé liés aux RNI](#). Les réassureurs et assureurs ne couvrent plus, depuis 2003, les dommages corporels pouvant être causés par le rayonnement des antennes de téléphonie mobile, et les opérateurs de téléphonie mobile ont même été exonérés de la charge des risques des dommages corporels causés par les RNI émis par leurs antennes. L'économie ne prend donc pas en compte les coûts à long terme du déploiement de la 5G, et n'envisage que les bénéfices immédiats, avec la consommation en masse de nouveaux smartphones et d'appareils connectés à Internet (IoT). En incluant ces points négligés, notre initiative permet d'éviter une explosion des coûts de la santé, la préoccupation numéro deux de la population en Suisse.

# 5G MILLIMÉTRIQUE

par [Initiative5G](#) | Oct 9, 2019 | [Info](#)

## 4. Empêcher la 5G millimétrique

Notre initiative empêche l'utilisation des fréquences millimétriques. Elles pénètrent certes moins profondément dans les tissus (peau, yeux) mais avec plus d'intensité. Les connaissances scientifiques nécessaires sont inexistantes pour autoriser ces fréquences à large échelle. Leur usage relèverait donc de l'expérimentation sur l'ensemble de la population et du vivant.

## 5. Promouvoir les alternatives

L'utilité de la 5G est clairement exagérée par les milieux qui ont un intérêt financier à la développer. Notre initiative permettra de soutenir des technologies produisant pas ou peu de RNI pour un résultat identique, voire meilleur.